



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 3 mars 2020

L'an deux mille vingt le 3 mars à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEOUX, Marc HERVE, Joseph BOIVENT, Yannick NADESAN, Jean RONSIN, Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : de M. MANGELINCK à M. NADESAN, de M. BONNIN à M. RONSIN, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Evelyne PANNETIER, Messieurs Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER, Jean-Luc MANGELINCK, Philippe BONNIN, Marc HERVE et Joseph BOIVENT

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Comptable public Olivier ROUSSE de la DDTM35, Madame Martine JOUANNET du Symeval, MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 20 février 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20/03/17 Programme d'économies d'eau du SMG35

Comité Syndical du 3 mars 2020

N°20/03/17 Programme d'économies d'eau du SMG35

Remarque : ce point est traité lors du budget (explication nécessaire)

Le SMG35 s'est engagé à mener des actions en faveur des économies d'eau dans le cadre du plan stratégique ressources. A l'issue du stage mené en 2019 et de l'avis de la commission Ressources ainsi que du bureau, il est proposé d'engager un programme orienté vers :

- La sensibilisation du grand public : campagne de communication et appui aux structures locales, extension de la démarche d'étiquetage Ecodo en magasins
- L'accompagnement des collectivités et professionnels : diagnostic des consommations
- L'accompagnement spécifique des agriculteurs pour le diagnostic et la réduction de leur consommation d'eau potable (éleveurs notamment)
- L'accompagnement des projets menés par les industries, notamment agro-alimentaires : relations avec les associations et instances professionnelles
- Etiquetage Ecodo en magasin : extension de la démarche initiée sur le bassin rennais

Afin de démarrer ces actions, un animateur sera embauché pour une durée de 1 an. Le montant total de ces actions s'élèvera à environ 120 000 €. Ces actions pourront être engagées sans modifier le montant total du plan « ressources ». Le programme fera l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à Projets « Economies d'eau » (dossier à déposer en mars 2020)

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **VALIDER** le programme proposé ci-dessus

2°) **PRENDRE ACTE** de la décision du Bureau de recruter un animateur en CDD pour une durée de un an, en catégorie A ou B et de signer les documents inhérents à cette embauche.

4°) **AUTORISER** le Président à faire une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 3 mars 2020

Le Président,
Auguste FAUVEL

